

Genève

Autor(en): **Duvillard, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **27 (1936)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-112369>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'études, entre autres celles de la 3^e commission qui avait la tâche d'envisager les « méthodes d'enseignement dites actives ». Le rapporteur, M. le D^r Emmenegger, professeur au Collège Saint-Michel, fit un remarquable exposé des théories principales de l'école active, qui fonde la formation et l'instruction sur le travail spontané des élèves. Une seconde séance fut consacrée à l'étude des applications pratiques de l'activisme pédagogique. Son travail mériterait, assurément, de susciter l'intérêt d'un public plus étendu dans notre pays. Faut-il ajouter que Fribourg a réservé à ces éducateurs de l'enseignement secondaire une enthousiaste réception ?

En restant dans un ordre d'idées parallèle, signalons, enfin, la reprise, à Hauterive pour les instituteurs, d'une nouvelle série de conférences semblables à celles qui furent données avec profit, l'an dernier, au personnel féminin des écoles primaires. Avec une même équipe de conférenciers aussi capables que dévoués, et un programme mieux adapté que jamais aux besoins et aux difficultés de l'heure, dans l'enseignement, ces causeries ont obtenu un égal succès. Les relations confiées à la presse expriment la satisfaction qu'en ont emportée les auditeurs. M. le Directeur de l'Instruction publique non seulement présida ces exercices, mais il tint à exposer ses vues personnelles, en montrant quelle influence heureuse pouvaient exercer l'école et son corps enseignant sur l'avenir du pays. Inutile de dire que les participants à ces conférences en garderont précieusement le souvenir. Peut-être même, à la pensée de quelques-uns des plus âgés, a surgi cet aphorisme que l'ancien Directeur Henry Schaller se plaisait à redire et qu'il avait inscrit au pied de son portrait : « C'est par la confiance réciproque que nous obtiendrons le succès » ! Des journées comme celles d'Hauterive que nous évoquons sont bien faites pour concourir à ce beau résultat !

G.

Genève.

Les dépenses de l'Instruction publique se sont élevées en 1935 à 9.829.707 fr. 50 contre 10.168.246 fr. 15 l'année précédente. Les difficultés financières obligent à une surveillance minutieuse du budget et à un contrôle sévère des dépenses. Malgré tout, le corps enseignant genevois a fait sa tâche avec sérénité. La recherche de la simplicité nous a obligés à chercher en nous-mêmes ce que nous demandions trop souvent aux moyens extérieurs de l'enseignement.

Enseignement primaire.

L'effectif des écoles enfantines était de 3087 élèves contre 3244 en 1934. M^{me} l'inspectrice Bondallaz a résigné ses fonctions après douze ans d'activité féconde.

Dans les écoles primaires, il y avait 10.871 élèves contre 11.081 l'an précédent, répartis en 419 classes au lieu de 437. On ne reverra plus, au jour des promotions, les livres dorés sur tranches, ils ont été remplacés par des gravures ou des estampes reproduites des collections de la ville. La commune du Grand-Saconnex a construit, avec l'aide de l'Etat, une école selon les dernières données. On a diminué le nombre des classes gardiennes, supprimé les cours facultatifs de travaux manuels ; grâce au corps enseignant, qui a renoncé à l'indemnité, les cours de skis ont été maintenus et ont groupé 694 participants.

L'office scolaire de l'enfance a exercé une grande activité ; le service médical signale la diminution de la morbidité et de la mortalité tuberculeuses ; alors qu'en 1914 on constatait à l'âge scolaire 15 décès dus à cette maladie, en 1935 il n'y en a plus qu'un. Sur 79 personnes qui ont succombé à la tuberculose après leur sortie de l'école, depuis 1912, 15 seulement ont participé aux cures préventives qui groupent chaque année 150 à 200 élèves. Les efforts constants du département dans ce domaine portent leurs fruits.

Le Service pédagogique a examiné 319 enfants, dont 129 ont été placés dans des établissements spéciaux. La réorganisation de la Chambre pénale de l'enfance, qui compte une femme au nombre de ses juges, assure la continuité des efforts en faveur des enfants déshérités, suivis jusqu'à 15 ans, par le Service pédagogique dont relèvent tous les enfants incapables de s'adapter au régime des écoles. On a constaté que les enfants récidivistes étaient des cas d'allure « médicale » ; l'absence ou l'insuffisance du traitement médical expliquaient l'échec des méthodes pédagogiques.

Le *Service social* a fait 858 enquêtes, distribué 1628 vêtements et 654 paires de souliers, dressé le fichier central et organisé les ventes de Pro Juventute et du dispensaire anti-tuberculeux.

L'orientation professionnelle a reçu 206 demandes, organisé des conférences et noué des relations avec les offices similaires et les administrations connexes.

Les écoles en plein air ont reçu 132 filles et garçons ; les colonies de vacances en ont abrité 2413 pour un total de 90.696 journées ; les cuisines scolaires ont servi 71.978 repas.

Enseignement professionnel.

Les 75 élèves de l'école cantonale d'horticulture se répartissaient en 21 Genevois, 50 Confédérés et 4 étrangers ; les cours professionnels réorganisés selon la nouvelle loi fédérale, n'accueillent plus que les apprentis munis d'un contrat d'apprentissage.

L'École des arts et métiers compte, après sa réorganisation, 6 sections avec 365 élèves ; les programmes ont été modifiés ou complétés pour répondre aux exigences de la loi fédérale et aux besoins de certaines professions. Un atelier moderne complet d'automobiles a été créé, les classes de mécanique et les laboratoires du technicum ont été enrichis de dons ou d'achats.

A l'École supérieure de commerce, le nombre des élèves continue à augmenter. Au début de l'année, il s'élevait à 477, soit 50 de plus que l'an dernier. L'augmentation des effectifs a entraîné l'augmentation du nombre des classes. L'an prochain, le parallélisme entre l'enseignement des jeunes gens et celui des jeunes filles sera assuré. La direction de l'école se plaint de la discipline dans certaines classes. Un citoyen genevois, habitant Florence, a légué à la ville de Genève 250 000 fr. dont les intérêts doivent servir à la création de quatre bourses attribuées à de jeunes Genevois. Ces bourses sont destinées à faciliter des séjours à l'étranger en qualité de volontaire, dans des maisons ou entreprises qu'on ne trouve pas en Suisse. Notons cette remarque du directeur : « A ceux qui débutent à l'école et se proposent d'en suivre tous les degrés, de bien examiner avant de persévérer dans cette voie, s'ils ont à la fois les aptitudes et le désir de poursuivre une carrière commerciale. Les circonstances sont si difficiles et les chances de réussite si réduites, qu'il est indispensable d'avoir en mains le maximum d'atouts. »

Le Collège moderne fêtera, l'an prochain, son cinquantenaire. M. le doyen y signale une diminution de 37 élèves due à l'augmentation du nombre des sixièmes primaires à programme restreint, lesquelles ne donnent pas accès au Collège moderne. Indice des temps troublés, on constate les préoccupations politiques d'une catégorie d'élèves qui, de ce fait, négligent leurs devoirs. M. le doyen ajoute : « Le plus souvent, il s'agit d'élèves dont le discernement est le moins développé et qui recourent aux moyens faciles pour se donner quelque importance ». Le 49 % des élèves ont été promus sans conditions, 36 % à condition de subir des examens, 15 % ne le sont pas.

Le Collège, où les Genevois « apprennent à se connaître et à

s'estimer, même quand ils auront à se haïr plus tard » a abrité 1120 élèves. Cet afflux a nécessité des classes de 34 ou de 36 élèves dans la section supérieure. Classes trop chargées dont les inconvénients sont manifestes pour l'enseignement des langues surtout. Le Collège a perdu deux maîtres : M. Louis-John Courtois dont la bonté et le zèle pédagogique étaient accompagnés d'une activité littéraire consacrée à Jean-Jacques Rousseau. La « chronique critique » de la vie et des œuvres du citoyen de Genève, monument de patience, de sens avisé, restera le bréviaire de tous les rousseauistes actuels et futurs. M. Jean Wagner, prématurément décédé, ne s'est pas borné à enseigner avec méthode, tact et charme la langue anglaise, il a ouvert à ses élèves aînés le monde de la pensée et de l'art anglo-saxons. 1935 sera marqué dans les annales du Collège par l'aménagement des logis d'autrefois dans les combles du vieux bâtiment, logis destinés à devenir un charmant petit musée. Le Collège est tenu pour retardataire par certains parce qu'il n'a pas fait disparaître complètement les examens. Pourvu qu'ils ne soient pas imposés à dose massive, les examens restent un exercice utile. Ils portent sur les langues et les mathématiques et n'exigent pas des élèves qui travaillent avec régularité un grand effort de mémoire. Dans les pays qui nous entourent, les distributions de prix donnent aux maîtres de la pensée l'occasion de dire leur opinion sur les grands problèmes. A Genève, c'est le chef du Département de l'Instruction publique qui parle directement aux futurs citoyens et nous avons eu, grâce à lui, de belles pages.

M. Paul Lachenal, conseiller d'Etat, n'a pas rompu la tradition ; la dernière de ses allocutions, dont l'exorde est plein d'affectueuse ironie, mérite une citation : « Les grands, mûris par l'examen qui les libère du Collège, ne se retournent pas encore vers le temps passé. Et je me demande si l'une de leurs dernières malices n'est pas d'attendre « au contour » le chef du Département de l'Instruction publique, de l'attendre à l'épreuve renouvelée de son allocution. C'est un peu son examen et vous conviendrez, collégiens, qu'il a de quoi se montrer anxieux du choix de son sujet, après tous les entretiens que depuis si longtemps et de cette tribune il a eu le plaisir d'avoir avec vous et vos contemporains d'autres écoles. » ...Puis, parlant de l'histoire : « Grâce aux modifications des programmes, l'enseignement de l'histoire est mis à son vrai rang. Le département est assuré que le champ de l'histoire nationale sera parcouru dans son entier par tous les élèves qui auront terminé le temps de la scolarité obligatoire et qu'il sera repris nécessairement d'un autre point de vue et d'une façon approfondie dans les écoles secondaires supérieures de

culture générale. Récemment un poète profond a dit, au temps qu'il n'avait pas encore revêtu l'habit vert :

« L'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré. Ses propriétés sont bien connues. Il fait rêver, il enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les tourmente dans leur repos, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution, et rend les nations amères, superbes, intolérables et vaines... » « Il n'est pas question de fonder en quelque sorte notre nationalité sur un ensemble pseudo-historique de vérités estompées ou de mensonges à peine voilés. L'histoire conduit vers la politique, ai-je lu ; elle est la racine même de la politique. Raison de plus de la connaître et de la bien connaître. Je ne suis pas de ceux qui vous dissuaderont, une fois émancipés de votre école, de faire de la politique. Je vous y engage au contraire, je vous engage à la suivre pour qu'elle reste et qu'elle soit bien la chose de tous et de chacun. Mais pour aborder celle-ci avec autorité, avec la volonté de servir dignement le pays, je pense comme d'autres qu'il faut s'être nourri de l'histoire, c'est-à-dire « s'inspirer de l'expérience acquise par l'humanité, connaître les précédents, les succès et les erreurs ».

L'école secondaire et supérieure des jeunes filles avait, cette année, 1058 élèves, réparties dans 39 classes. M. le directeur Gaillard signale l'attrait qu'exercent sur les jeunes filles les préoccupations mondaines. On prend souvent prétexte de sa santé pour obtenir un congé, pour excuser une absence ou pour se dispenser d'une épreuve qu'on a négligé de préparer.

Je voudrais faire appel à la famille, dit encore le directeur, pour nous aider à accomplir notre tâche. Ceux qui devraient m'entendre ne sont pas ici, mais j'espère que ma voix les atteindra et je m'y appliquerai. « Eduquer et instruire, cela ne va pas sans discipline ; discipline de soi-même sans laquelle on ne réussit en rien, pas plus dans les travaux purement intellectuels que dans la vie pratique. » S'astreindre à une obligation, accepter des tâches régulières, voilà qui est nécessaire à tout travail et qui est la base de l'éducation. Instruire les femmes dans leur propre intérêt et dans celui de la collectivité ont engagé l'école à créer une section nouvelle, dite de culture générale et d'éducation féminine et qui aura pour but d'instruire les jeunes filles qui ne se voueront pas aux études universitaires. On a joint à cela un enseignement complémentaire, d'orientation plus féminine, destiné à initier la jeune fille aux diverses activités familiales et sociales qui s'offrent à la femme. Celles qui auront suivi l'enseignement

complet seront préparées à poursuivre les études qui conduisent aux carrières sociales, aux activités qui s'exercent auprès des enfants, des malades, dans les établissements hospitaliers ou institutions diverses.

Le chef du Département a ajouté : « Dès septembre prochain, la nouvelle section ouvrira sa première classe. Nous souhaitons que, sous l'action stimulante de ses maîtres et de ses maîtresses, elle contribue à éveiller chez nos jeunes filles, le sentiment de leurs droits et de leurs devoirs, le sentiment de leurs responsabilités envers le pays. Plus que jamais le pays a besoin de forces jeunes et joyeuses. Où les trouverait-on mieux que chez celles que la nature a comblées de tant de dons qu'aucune législation ne détrônera de sa place sacrée au foyer, de sa place au cœur même de la nation. »

Il semble que la réforme de notre enseignement, commencée il y a six ans, soit presque achevée : Enseignement primaire, préparation pratique à la vie dans les classes de préapprentissage, réforme de l'enseignement professionnel et de l'enseignement secondaire. C'est une œuvre importante, faite sans bruit, comme toutes les choses bonnes. Grâce en soient rendues à M. le conseiller d'Etat Paul Lachenal qui a réalisé, pour le bien de notre pays, une belle œuvre.

L'Université a perdu en M. Thibaudet, professeur de littérature française, un maître de haute renommée, un prince de la critique et, qui plus est, un ami de Genève, curieux de l'esprit de notre coin de terre et des remous intellectuels qui s'y produisent.

M. le professeur Charles Borgeaud, atteint par la limite d'âge, a été admis à la retraite par le Conseil d'Etat qui l'a nommé professeur honoraire. Cette carrière n'est du reste interrompue qu'en apparence ; M. Borgeaud ne cessera pas de travailler, cela est certain.

M. le professeur Borgeaud a pris une part éminente à l'érection du Mur des Réformateurs. Son histoire de l'Université de Genève, en trois volumes est une œuvre qui restera. M. Borgeaud avait été nommé professeur extraordinaire d'histoire des institutions politiques de la Suisse en 1896. En 1898 il devint professeur ordinaire de droit constitutionnel comparé à la faculté de droit et professeur d'histoire nationale à la faculté des lettres. Il a lancé la théorie de l'origine protestante des doctrines démocratiques dans le droit public. En 1924, Genève a octroyé au professeur Borgeaud la bourgeoisie d'honneur.

E. D.